

Modernisation des réseaux d'irrigation

Frank Lenoir et Emmanuel Schouwey,
Présidents des ASA des irrigants des basses vallées du Doubs et de la Loue

« L'aboutissement de notre projet repose sur une forte volonté des agriculteurs d'en finir avec des pratiques d'irrigation inappropriées au contexte actuel (technique et environnemental). L'ensemble des partenaires (profession agricole, DRAAF, DDT, et bien sur la Chambre d'Agriculture du Jura) nous a alors emboîté le pas pour mener à bien l'ensemble du dossier.

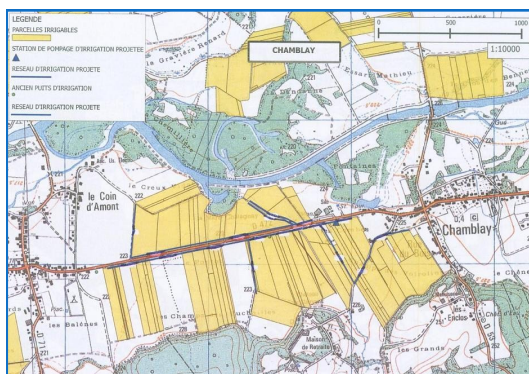
Sans les financements européens liés à l'arrêt définitif de la production de la betterave sucrière, le projet n'aurait pu être viable économiquement.

La volonté commune des agriculteurs et de l'administration offre l'opportunité d'optimiser la pratique de l'irrigation et de la gestion de la ressource en eau.

Nous remercions l'ensemble des acteurs ayant œuvré pour l'aboutissement de ce projet. »

Afin de pallier la fermeture de la sucrerie d'aiserey qui a conduit à l'arrêt de la culture de la betterave sucrière dans le bassin de production (1 100 ha produits dans le Jura), un fonds européen (FEAGA) a été attribué à la Bourgogne Franche Comté. Plusieurs projets ont été financés dont la modernisation des pratiques d'irrigation.

DESSCRIPTIF du PROJET



Plan du réseau de Chamblay- ASA Loue

Quelles communes concernées ?

3 réseaux collectifs par vallée dont les stations de pompes sont sur les communes de :

Basse vallée du Doubs : Chaussin, Peseux, Saint Aubin.

Basse vallée de la Loue : Chamblay, Santans, Vaudrey.

Pour qui ?

Un projet collectif porté par respectivement 19 et 23 exploitations agricoles regroupées en deux ASA (associations syndicales autorisées).

Pour quoi faire ?

Moderniser les pratiques d'irrigation sur respectivement 661 et 1004 hectares irrigables pour garantir un approvisionnement de légumes de qualité et selon les quantités prévues en aval par les outils industriels (usine D'aucy et STL - usine d'oignons déshydratés). L'enjeu est aussi d'optimiser la gestion des ressources en eau sur le secteur par la mise en place de stations de pompage collective

Comment ?

Avant ces travaux, l'irrigation se faisait à partir de puits d'irrigation individuels soumis à déclaration. Les agriculteurs pour pomper l'eau utilisaient des moteurs thermiques et de tuyaux emboîtés bout à bout. Cette pratique était très gourmande en temps, en main d'œuvre et contraignante (*risque de pollutions ponctuelles de la ressource en eau, nuisance sonore, vandalisme et vol des moteurs et du fioul...*).

La modernisation des pratiques consiste à partir d'une station de pompage collective et électrique, de distribuer l'eau en bordure des parcelles intégrées au projet à l'aide de bornes d'irrigation sur lesquelles l'exploitant viendra directement brancher son matériel d'irrigation. Désormais les ASA sont soumises à autorisation et un suivi sera mis en place en concertation avec la Police de l'eau (Direction départementale du Jura) afin d'assurer une surveillance de la ressource en eau.

CHIFFRES CLES

- 6 réseaux d'irrigation construits financés par le FEAGA (3 par vallée) ; 2 autres projets d'irrigation collective en attente de finalisation et de financement.
- 70 % des puits individuels supprimés et remplacés par les stations collectives ; 30 % restant aménagés pour assurer les suivis piézoélectriques demandés par les arrêtés d'autorisation de prélèvement.
- 1665 ha irrigables, avec 470 ha irrigués par an dont plus de 35 % en légumes

BUDGET

DEPENSES	DOUBS	LOUE
Etudes & Ingénierie	159 400 €	158 600 €
Travaux et suivi	1 830 000 €	1 815 000 €
Electrification	142 700 €	242 000 €
Montant total	2 132 100 €	2 215 600 €
FINANCEMENT	DOUBS	LOUE
FEAGA	1 541 700 €	1 541 000 €
Electrification, aide au tarif et Conseil Général	100 000 €	169 350 €
Agriculteurs de l'ASA	490 400 €	505 250 €
Montant total	2 132 100 €	2 215 600 €

ASPECTS TECHNIQUES

3 réseaux par vallée

Réseau	Nb ha desservis	Km de canalisations supportant une pression aux bornes d'irrigation de 10 bars	Nombre d'enrouleurs en simultané par secteur
DOUBS			
Chaussin	24 ha	16,2 km	4
Peseux	336 ha	16,1 km	5
Saint Aubin	71 ha	5,3 km	1
LOUE			
Chamblay	127 ha	5,5 km	2
Santans	365 ha	20,6 km	3
Vaudrey	512 ha	19,4 km	4

La régulation de la pression aux bornes d'irrigation en bordure de parcelles se fait à l'aide d'un automate gérant des pompes à variateurs de fréquence. L'eau pompée provient de la nappe phréatique dite superficielle. L'ensemble des études à caractère hydrogéologique menées par le cabinet Sciences environnement (largement reconnu en Franche Comté) a validé l'impact très faible des prélèvements sur le milieu naturel.



Essai de pompage



Pose des canalisations



Stockage des canalisations

Maîtrise d'ouvrage : ASA des irrigants
Maîtrise d'œuvre : Cabinet Merlin

Entreprises	DOUBS	LOUE
Canalisation	Inéo	SPIE Bati-gnolles
Forage	Payen	Payen
Pompage	Walter Fusillet	Walter Fusillet
Maçonnerie	DBTB	DBTB

Local technique

ASA des irrigants des basses vallées du Doubs et de la Loue



CA JURA

Logo

Pour en savoir plus :
ASA des irrigants des basses vallées
Doubs et Loue :16, chemin de Rougemont
39100 Foucherans
Email : asairrigationjura@gmail.com
Tél

2008 / 2009

2008 : premières réunions d'information aux agriculteurs

Début 2009 : première enquête pour connaître les agriculteurs potentiellement intéressés par les projets d'irrigation collective.

Avril 2009 : création des 2 associations loi 1901 nécessaires pour conduire les différentes études en amont du projet :

- Étude hydrogéologique en avril 2009
- Etudes de faisabilité
- Dossiers d'enquête loi sur l'eau

Septembre 2009 : création des ASA par arrêtés préfectoraux

Novembre / Décembre 2009 : Lancement des appels d'offre et consultations des entreprises.

Décembre 2009 : Obtention des arrêtés préfectoraux d'autorisation de prélèvements pour chacune des deux ASA.

2010

Janvier 2010 : Choix des entreprises

Mars 2010 : Comité de programmation inter régional et validation des financements FEAGA pour les 6 réseaux.

Juin 2010 : démarrage des travaux

Fin 2010 : fin des travaux

Printemps 2011 : mise en service et utilisation des réseaux d'irrigation.